Harcèlement scolaire : à Condrieu (69), Victor, 11 ans, souffre-douleur de sa classe, dénonce des viols à répétition depuis des mois par un camarade ; le père de l'agresseur met la pression sur la victime

06/01/2023 à 18h55



A Condrieu, un enfant aurait été violé puis harcelé par trois de ses camarades de classe après avoir dénoncé les faits. Le parquet de Vienne a ouvert deux enquêtes.

Cauchemars, crises d'angoisse et pleurs rythment la vie de Victor (le prénom a été modifié), un garçon de 11 ans. La vie de cet enfant, âgé de 10 ans au moment des faits, a basculé le 15 août dernier. Quand, enfin, il est parvenu à parler de l'indicible, des viols qu'il aurait subi de la part d'un camarade de classe depuis de longs mois, comme l'a dévoilé Actu Lyon.

Des faits survenus à plusieurs reprises

Les faits auraient débuté pendant l'année scolaire 2021-2022. Victor est alors scolarisé dans une école privée de Condrieu, dans le Rhône. Il aurait été agressé sexuellement à plusieurs reprises par l'un de ses camarades de classe alors qu'ils se trouvaient chez lui. Mais Victor se mure dans le silence, jusqu'au 15 août dernier.

Ce soir-là, lui et ses parents sont reçus chez les parents de son agresseur présumé. Au cours de la soirée, les deux enfants se seraient retrouvés dans une chambre. Dans ce huis clos, et à l'abri des regards des adultes, Victor aurait été contraint de regarder une vidéo à caractère pornographique. Il aurait subi une fellation et échappé à une tentative de pénétration anale.

Le garçon révèle alors son calvaire à ses parents. Mais rien ne s'arrange, puisque trois garçons, dont celui suspecté de l'avoir violé, harcèleraient la jeune victime depuis la rentrée scolaire

(…) Aujourd'hui "son petit client", comme il l'appelle, "rêve de se suicider, il recommence à faire pipi au lit, il ne sait plus comment se comporter avec des gens de son âge", d'écrit l'avocat.

BFMTV

Les parents convoqués pour le harcèlement scolaire

Les faits de harcèlement scolaire, eux, ne sont mis au grand jour que le 18 novembre par la directrice de l'ensemble scolaire Les Marronniers. Elle convoque les parents du trio qui terrorise le petit Victor. Ces derniers nient tous que les

trois enfants harcèlent leur camarade.

Le père de l’agresseur présumé met la pression sur la victime

Le 8 décembre, « du drame est ajouté au drame », lâche l’avocat. Profitant d’une fête à l’école, vers 8h45, le père de l’agresseur présumé entre dans la cour de récré et se dirige où il y a les CM2.

« Il agresse Victor verbalement. Il le fixe et Victor fond en larmes », nous indique maître Basson-Larbi. « À ce moment-là, **les deux pères sont prêts à en découdre**. On passe à deux doigts d’un règlement de compte… Il est venu faire pression sur la victime parce que le 8 décembre à 14h, son fils est convoqué par la gendarmerie pour l’affaire de viol. »

Une nouvelle plainte est déposée par les parents de Victor pour violences aggravées auprès du papa qui s’est introduit dans l’école. « Il risque 7 ans de prison », lance l’avocat du petit garçon **qui ne va plus à l’école depuis le 8 décembre** et qui s’est vu prescrire trois jours d’ITT.

Actu.fr